ROUBAIX

CHEVAL EMPORTÉ

Mardi, vers six heures du soir, un cheval attelé au fiacre de M. Félix Delcourt, loueur, rue de l'Epeule, 228, en stationnement sur la place de la Gare, s'est emporté par suite d'une cause encore inconnue. Dans sa course folle, l'animal a lancé sa voiture contre un tramway électrique lui brisant une vitre et un marchepied.

C'est M. Florent Gemgembre, 25 ans, télégraphiste, rue de la Vallée, à Linselles, qui a arrêté l'équipage, rue de la Gare. A lui toutes nos félicitations.

LES VOLS

Ayant entendu, vers une heure du matin, un bruit insolite provenant du salon, M. Florentin Ponnel, 63 ans, coiffeur, rue Archimède, 72, se leva et, étant descendu au rez-de-chaussée, se trouva nez à nez avec un individu inconnu qui s'empressa de prendre la fuite en emportant une douzaine de serviettes, ainsi que le tiroir de l'ouvrier coiffeur qui devait contenir une somme de quinze francs. Le malfaiteur s'est introduit chez M. Ponnel en fracturant la porte du salon de coiffure donnant sur la rue.

— Passant par le soupirail de la cave, un malandrin s'est introduit dans l'estaminet Debeyne Adolphe, boulevard de la République, 2, et s'est emparé de cinq bouteilles de champagne, d'une cruche de cinq litres d'amer, d'une cruche de cinq litres de genièvre, le tout ayant une valeur totale de cinquante francs.

— Depuis vendredi dernier, M. Henri Bonnel n'exploite plus l'estaminet situé au 50 de la rue d'Italie. Mercredi matin, en venant dans son ancienne maison pour chercher différents objets, M. Bonnel constata qu'une série de mesures en étain et les tuyaux de la pompe à bière avaient été enlevés par un malfaiteur inconnu qui, pour commettre son méfait, avait fracturé la porte d'entrée.

M. Laché, commissaire de police du 1er arrondissement, a ouvert une enquête sur ces trois vols.

LE FEU

Mardi soir, un incendie, dont la cause est inconnue, a détruit un grenier empli de paille et placé au-dessus de l'arrière-cuisine de la maison de M. Cyrille Creupelandt, marchand de légumes, 81, rue du Pile, sur la place Carnot. Au premier signal, tous les voisins accoururent pour organiser les secours, en attendant la venue des pompiers mandés par l'avertisseur 52. Ces derniers adaptèrent un tuyau sur la bouche d'eau de la rue Hoche et inondèrent le grenier qui contenait 2.000 kilos de paille, de coupage et d'avoine. M. Creupelandt estime les dégâts à 1.500 francs.

ENTRE TRAM ET CAMION

Une violente collision s'est produite, rue Daubenton, entre le tram 319 de la ligne K et un camion de la brasserie Pollet-Jonville, qui sortait de la rue Philippe-le-Bon. L'essieu de la roue droite arrière lui brisé et deux tonneaux de bière éventrés. Le tram n'a pas souffert de cette rencontre. Les responsabilités n'ont pas encore été établies.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

— M. Vanthomme Henri, 25 ans, demeurant parvis St-Jean-Baptiste, 20, terrassier au service de la ville, s'est fait une entorse du poignet droit en tombant sur la terre durcie par la gelée. 15 jours de repos.

— Chez MM. Alfred Motte frères et Jules Duplaise, filateurs, rue des Longues-Haies, un rattacheur, M. Ulysse Deuctes, 37 ans, demeurant rue de Saint-Quentin, 14, à Tourcoing, s'est fait une entorse du poignet droit en tombant sur le plancher. 10 jours de repos.

— M. Vienman Louis, 33 ans, demeurant rue des Longues-Haies, cour Desrumaux, à fileur au même établissement, s'est fait une contusion de l'épaule gauche en tombant sur un organe de son métier. 15 jours de repos.

— Chez MM. Allard, Rousseau et Cie, peigneurs, Grande-Rue, M. Picke François, 56 ans, ajusteur, demeurant rue de l'Espierre, 9, à Wattrelos, s'est fait une entorse du pied gauche en marchant sur un rail. 20 jours de repos.

— Chez MM. L. Lefebvre et P. Bastin, filateurs, boulevard d'Armentières, M. Arthur Maes, 27 ans, mécanicien, demeurant rue Cadeau 21, s'est fait une contusion du coude droit, de la moitié droite du scrotum et de la région lombaire droite ainsi que des plaies contuses à la jambe droite, en tombant du haut d'une échelle mal assujettie. 15 jours de repos. Docteur Delattre.

— Chez MM. J. et A. Dubar, apprêteurs, rue du Bois, M. Paul Versailles, 21 ans, rue Mirabeau, 5, à Mouvaux, a eu la face dorsale du pied droit contusionnée par suite de la chute d'un cylindre. 15 jours de repos.

— Chez M. Julien Packel, entrepreneur, rue de la Providence, 19, M. Gustave Fouant, 28 ans, menuisier, demeurant rue Carpeau, à Wasquehal, s'est, en tombant, enfoncé un clou dans l'éminence thénar droite. 20 jours. Docteur Lepers.

— Chez MM. Delespierre-Leman fils, camionneur, rue d'Alsace, M. Etienne Lefebvre, 41 ans, domestique, demeurant rue de Naples, 48, s'est écrasé le pouce gauche en déchargeant un camion de balles de laine lilées. 15 jours de repos. Docteur Lepers.

— Un homme de ville de la maison Hannart frères, apprêteurs, rue de l'Espérance, M. J.-B. Lefebvre, 47 ans, demeurant rue du Fontenoy, cour Gadenne, 12, s'est écrasé le gros orteil gauche et contusionné les autres orteils, en tombant de voiture. 25 jours de repos.

— Chez MM. Allart, Rousseau et Cie, peigneurs, M. Reynaert Arsène, 20 ans, dégorgeur, demeurant au hameau du Touquet, à Espierres, a eu la main gauche prise et retenue entre l'engrenage du roule-la-bosse et la poulie de l'échardonneur d'une carde, en détournant la poulie. 20 jours de repos.

— Chez MM. Heyndrickx et fils, fabricants, rue de la Vigne, Mlle Noémie Desbouvrie, 17 ans, bobineuse, demeurant rue d'Alger, cour Crupelandt, 10, a eu l'ongle du pouce droit arraché par un engrenage, en voulant retirer un morceau de déchet. 15 jours de repos.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

Le commerce de la France pendant les onze premiers mois de 1908. — Durant cette période, les importations se sont élevées à 2.497.607.000 fr., contre 2.600.413.000 fr. pour l'exercice correspondant de 1907, marquant ainsi une diminution de 102.806.000 fr. D'autre part, les exportations accusent également une moins-value de 419.033.000 fr., étant passées de 5.099.270.000 fr. en 1907 à 4.780.237.000 fr. en 1908.

De l'examen de nos échanges avec les pays qui sont nos principaux clients ou fournisseurs, il résulte que nos achats présentent une majoration de 34.700.000 francs aux Etats-Unis, de 10.700.000 fr. en Belgique, de 2.102.000 fr. en Suisse et de 1.550.000 fr. au Brésil, tandis qu'ils ont diminué de 7.786.000 fr. en République Argentine, de [illegible] fr. en Turquie, de 27.664.000 fr. en Angleterre, de 17.158.000 fr. en Russie, de 12.5[illegible].000 fr. en Italie, de 8.001.000 fr. en Autriche-Hongrie, de 8.478.000 fr. en Allemagne et de 4.134.000 fr. en Espagne.

Nos ventes ont progressé de 22.184.000 fr. en Russie, de 15.684.000 fr. en Italie, de 7.391.000 fr. en Espagne, de 2.716.000 fr. en Turquie et de 1.150.000 fr. en République Argentine; mais elles ont subi un recul de 161.330.000 fr. en Angleterre, de 70.520.000 fr. en Belgique, de 70.205.000 fr. aux Etats-Unis, de 13.229.000 fr. en Suisse, de 13.701.000 fr. au Brésil, de 1.447.000 fr. en Allemagne et de 130.000 fr. en Autriche-Hongrie.

Le commerce du Royaume-Uni pendant les onze premiers mois de 1908. — Durant cette période, le montant des importations s'est élevé à 594.271.119 liv. st., contre 649.910.580 liv. st. en 1907, soit une diminution de 55.639.461 liv. st. pour l'année courante.

De même, les exportations ont subi une moins-value de 45.644.057 liv. st., passant de 389.462.390 liv. st., en 1907, à 347.818.333 liv. st., en 1908.

Enfin, les réexportations de produits étrangers et coloniaux présentent également une baisse de 13.778.139 liv. st.

Recommandations aux exportateurs français. — Le *Moniteur officiel du Commerce* du 31 décembre 1907 a publié une communication de notre consul général à Barcelone, relative, d'une part, aux délais de transport « Paris-Barcelone », et, d'autre part, aux voyageurs de commerce avec échantillons.

M. de Bellmen Sénac rappelle qu'avant de pénétrer en Espagne, nos voyageurs de commerce doivent se munir d'une carte de légitimation délivrée, en France, par la Chambre de commerce et visée par l'agent consulaire espagnol dans la circonscription desquels se trouve la maison qu'ils représentent. Il ajoute qu'on évitera des pertes de temps à la frontière en passant par l'intermédiaire d'une agence en douane.

CHEZ LES TISSEURS

Au cours d'une réunion tenue mercredi matin, « A la Paix », par les grévistes du tissage Delannoy, quai du Sartel, la continuation de la grève a été votée à l'unanimité.

SYNDICAT PROFESSIONNEL DES CABARETIERS ET DEBITANTS DE BOISSONS DE ROUBAIX ET SES CANTONS

La réunion de la commission du syndicat aura lieu le vendredi 8 courant, à 8 heures précises du soir, au siège. Ordre du jour : Correspondance, procès-verbaux; pétitions, journal, finances; statuts à reviser; questions diverses très importantes.

ASSOCIATION SYMPHONIQUE

Le dimanche 21 janvier aura lieu le deuxième concert de l'Association symphonique du Conservatoire pour la saison 1908-1909. La grande pianiste Mme Roger-Miclos s'y fera entendre, ainsi que le quatuor vocal mixte Bataille.

Une œuvre magnifique de Gabriel Fauré, *Caligula*, poème lyrique pour chœurs, soli et orchestre, y sera exécutée et contribuera à assurer le succès de ce concert.

POUR LES POMPIERS

La nouvelle échelle mécanique pivotante est arrivée depuis jeudi dernier à la caserne des sapeurs-pompiers. Les casernés sont déjà initiés à sa manœuvre et deux hommes le font monter à vingt-cinq mètres et tourner dans toutes les directions.

ŒUVRE DE LA BOUCHÉE DE PAIN

Semaine du 28 décembre 1908 au 3 janvier 1909. Nombre de portions distribuées : grandes personnes, 960; enfants, 272; total 1232.

Dons reçus : MM. A. et E. Motte : 100 bons de 1 hect. charbon; d'un anonyme : 28 k. 500 vieux cuir.

THEATRE DU FONTENOY

Les répétitions de *La Juive*, *Le Châlet* et *La Traviata* commencent ce soir à 7 heures ½; elles se poursuivront vendredi soir et samedi toute la journée. C'est assez dire que rien ne sera négligé pour donner une interprétation de tout premier ordre à ces œuvres.

Pour la représentation de *La Juive*, les bureaux seront ouverts à 2 h. ½ et le rideau sera levé à 3 h.; le soir pour *Le Châlet* et *La Traviata*, bureaux à 7 h. ½, rideau à 8 h.

La location est ouverte en permanence rue Richard-Lenoir 25.

TOURNÉE CH. BARET. — LE BON ROI DAGOBERT

Lors de la première représentation du *Bon Roi Dagobert*, on disait, au foyer de la Comédie-Française :

— C'est exquis, c'est gai, c'est pimpant, mais en somme, c'est une opérette !

— Opérette, si vous voulez, répondait Catulle Mendès, mais avec la musique divine du vers !

Le Bon Roi Dagobert est le gros succès de la saison. Depuis octobre dernier, la Comédie-Française encaisse le maximum à chacune de ses représentations, et pendant de très nombreux soirs encore le public viendra en foule applaudir ce spectacle littéraire, brillant, amusant et convenable pour tous.

Après *Cyrano*, le triomphe de cette œuvre prouve une fois de plus que, dans tous les pays du monde, l'âme universelle est ouverte à l'âme poétique, sous quelque forme, gaie ou morne, plaisante ou sublime, que celle-ci se manifeste.

Avec Baret, qui nous promet une représentation de cette pièce pour le dimanche (matinée) 10 janvier 1909, *Le Bon Roi Dagobert* retrouvera sur notre scène, tout le succès que lui font les Parisiens. On nous dit, d'ailleurs, que notre impresario s'est appliqué à reproduire exactement la mise en scène de la Comédie-Française. Les costumes et accessoires ont été scrupuleusement copiés, les artistes judicieusement choisis, et c'est l'auteur, le poète Rivoire lui-même, qui a dirigé toutes les répétitions.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES. — Sidonie Duyck, rue de la Guinguette, cour Vandorpe. — Jean Prevost, rue Philibert-Delorme, 33. — Henriette Verriest, rue Lacroix, 120. — Gisèle Vanmansart, boulevard de Cambrai. — Anne Tiriolt, rue Descartes, cour Sion, 2. — Yvonne Vandeneynde, rue Dufiot, 45.

MARIAGES. — Entre : Etienne Leman, dessinateur en tissus, à Tourcoing, et Maria Vandenberge, tailleuse, rue Saint-Joseph, 10. — Alfred Breuvart, ouvrier en tissage d'art, à Armentières, et Alice Delattre, sans profession, rue Neuve, 40.

DÉCÈS. — Maria Mulemberg, 50 ans, ménagère, rue des Fossés, cité Bernard, 26. — Clémence Desobry, 66 ans, sans profession, rue de Mouvaux, cour Frère, 13. — Ismérie Hecq, 53 ans, sans profession, rue de l'Espérance, 35.

TOURCOING

LA CHASSE A L'HOMME DE LA RUE DE LA CITÉ

Nous avons relaté hier l'événement qui se produisit dans la nuit de lundi à mardi, rue de la Cité. On sait qu'au cours de cette poursuite, l'agent Formier tira un coup de revolver sur un voleur de lapins et qu'un projectile atteignit le fuyard dans la région lombaire.

L'extraction de la balle n'a pu être faite. Le blessé a été extrait, hier après-midi, de l'hôpital et transféré à Lille.

La veuve Dhalluin, qui avait reconnu les lapins comme lui appartenant, a déclaré retirer sa plainte, ce qui ne saurait cependant éteindre l'action judiciaire, étant donné le flagrant délit.

A son arrivée à Lille, Delannoy, après avoir été sommairement interrogé par M. Gobert, juge d'instruction, a été transporté à l'hôpital Saint-Sauveur où aura lieu l'extraction de la balle.

JAMBE FRACTURÉE

Un homme de peine de la filature Caulliez-Delaoutre, rue du Dragon, M. Emile Boukson, était occupé à manipuler des balles de laine lorsque l'une d'elles, du poids de 160 kilos, lui tomba sur la tête et le renversa. L'ouvrier a été relevé portant une double fracture de la jambe droite. Le blessé a reçu les premiers soins de M. le docteur Defossez et a ensuite été admis à l'hôpital civil.

INCENDIE RUE BASSE

Hier, vers 5 heures du matin, un incendie s'est déclaré dans la chambre mansardée de la maison à simple rez-de-chaussée habitée par les époux Casier-Deffaus, maraîchers, rue Basse, 27. Les pompiers, avertis par le téléphone, se transportèrent très rapidement sur les lieux. A l'aide d'un dévidoir, ils attaquèrent l'incendie par la toiture dont ils avaient retiré quelques pannes et en peu d'instants s'en rendirent maîtres. Les dégâts consistent en un mobilier placé dans cette chambre et comprenant un lit complet, table chaises, etc. Dans une table de nuit, les époux Deffaux déclarent qu'il se trouvait 450 francs en billets de banque. Les pertes totales s'élèvent à environ 2.000 francs. Il y a assurance.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

M. Adolphe Goeraminck, 19 ans, manœuvre de maçon, s'est contusionné au genou droit en descendant d'une échelle. Docteur Bourgois, dix jours.

— M. Adolphe Lorident, 38 ans, magasinier chez M. Desconville-Dubar, filateur, rue du Viroloto, s'est fait une déchirure musculaire en actionnant un monte-charge. Docteur Debuchy, 12 jours.

— M. Jules Marchand, 33 ans, ouvrier de M. Henri Maupreuve, maréchal-ferrant, rue du Cœur-Joyeux prolongée, s'est blessé à la main gauche en forgeant. Docteur Laguche, 12 jours.

DANS LA POLICE

M. Alexandre Moulines, commissaire de police du 2e arrondissement, est nommé commissaire central à Arras, dont le poste est de deuxième classe comme à Tourcoing. M. Moulines, a ses débuts dans la carrière, fit partie du personnel de la préfecture de police de la Seine, où il resta une douzaine d'années, puis il occupa successivement les postes de commissaire de police à Nieppe (Nord), Neufbourg, le Havre, Gien, Creil, et enfin Tourcoing, depuis le 14 novembre 1907.

M. Moulines sera remplacé à Tourcoing par M. Broux, commissaire de police à Yvetot.

Nous félicitons M. Moulines de l'avancement qu'il reçoit et lui souhaitons bonne chance. Par avance, nous adressons à son successeur nos souhaits de bienvenue en notre ville.

LA STATISTIQUE DU FEU ET LES AUTRES INTERVENTIONS DES POMPIERS

Pendant le cours de l'année 1908, les secours de la subdivision des sapeurs-pompiers de notre ville ont été réclamés 51 fois pour cause d'incendie, savoir : pour feux de fabrique, usine et maisons d'habitations, 40, feux de cheminée, 8; fausses alertes, 3.

Les pertes totales pour l'ensemble des sinistres, couvertes par des assurances, s'élèvent à la totalité d'après les déclarations des sinistrés, à 97.100 fr.; les pertes non assurées à 1.200 fr.; au total : 98.300 fr.

Le 1er juillet, une explosion d'un réchaud à pétrole se produisit dans la maison portant le numéro 31 de la rue du Flocon habitée par les époux Guenet. Mme Guenet succomba aux brûlures reçues au cours de cette explosion.

Outre les interventions pour les cas d'incendie, les sapeurs-pompiers ont assuré 259 services de théâtres, concerts et cirques.

THEATRE DE TOURCOING

Aujourd'hui jeudi, 7 janvier, soirée de grand gala « Lakmé », opéra-comique en 3 actes, musique de Léo Delibes, avec le concours de Mme Walter-Ville, de l'Opéra-Comique; de M. Rivière, du Théâtre Lyrique, et de M. Béchard, de l'Opéra-Comique. Orchestre complet sous la direction de M. Tart.

Le bureau de location est ouvert tous les jours de 8 heures à midi et demi et de 2 heures à 7 heures, soit au théâtre, soit au bureau de tabac de la Grande-Place.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES. — Carbon Pierre, rue d'Enghien, 12. — Warhem Julia, rue des Coulons, 67. — Vanheule André, rue Saint-Roch, 29. — Verbeken Maurice, rue Nationale, 122. — Desplanques Andréa, rue Nationale, 122.

MARIAGE. — Entre : Desmeltre Ghilbert, blanchisseur, et Cardon Suzanne, journalière.

DÉCÈS. — Ouvrie Gustave, 36 ans, rue Winoc-Chocqueel, 81. — Destailleur Alphonse, 55 ans, rue Achille-Testelin, 153. — Gillard Pauline, 1 ans, rue du Petit-Village, 119. — Clesse Léontine, 1 mois, rue des Trois-Pierres, 4. — Dupriez Louis, 73 ans, rue d'Ilsvre, 4. — Desreumaux Appoline, 87 ans, rue d'Havre, 3. — Mort-né, 1.

AUTOUR DE LILLE

WATTRELOS. — MM. Druan J.-B. et Dell Jean, préposés des douanes de la rue du Leers, étant de service dans la rue du Bureau, ont arrêté Gustave Legrue, 34 ans, journalier, domicilié à Lille, qui était porteur de 56 paquets de tabac haché d'une valeur de 175 francs.

— M. Caillet et le garde Dervaux faisant leur tournée dans la rue d'Audenarde, ont dressé contravention à Arthur Reynard, 26 ans, marchand de moules, fils de Henri, demeurant à La Madeleine, rue du Quai, 139, pour s'être servi d'une crécelle.

— M. Caillet étant en tournée avec le garde J. Dervaux, dans la rue d'Audenarde, rencontrèrent un marchand de charbon, Losfeld Henri Joseph, 42 ans, demeurant rue d'Audenarde à Wattrelos, qui n'avait pas de bascule sur sa voiture. A l'aide d'une bascule prêtée ils pesèrent le contenu de la voiture (14 sacs). Ils remarquèrent qu'il manquait 25 k. 800. Il a été gratifié de deux contraventions, l'une pour ne pas être muni de bascule et l'autre pour manque de poids aux sacs.

— Des cambrioleurs se sont introduits dans la soirée chez M. Beuscart, boulanger, rue d'Audenarde pendant son absence et ont emporté le contenu du comptoir, soit 12 fr. et plusieurs livres. Une enquête est ouverte.

LANNOY. — La commission municipale de revision de la liste électorale se réunira salle de la mairie, aujourd'hui jeudi, 7 janvier, à 2 h. du soir.

LYS-LEZ-LANNOY. — ETAT CIVIL. — MARIAGE. — Jean Glinour et Blanche Corman.

SAILLY-LEZ-LANNOY. — Un ou des malfaiteurs se sont introduits nuitamment à l'aide d'escalade et d'effraction, dans la propriété de M. Désiré Spriet, cultivateur, à l'extrémité du village, et y ont dérobé une quantité d'objets de lingerie, draps de lit, couvertures de laine, et des chaussures appartenant au garçon de ferme. Leurs investigations terminées, les malfaiteurs sont ressortis par la fenêtre préalablement fracturée. Ce n'est qu'à leur réveil que les fermiers ont constaté le vol. Ils estiment le préjudice qui leur est causé à une centaine de francs. Dans la nuit, le domestique avait entendu du bruit, mais comme le chien avait cessé ses aboiements, il s'était rendormi.

COMINES. — Le lundi 18 janvier 1909, à 2 heures du soir, à la mairie de cette commune, en présence de deux membres du Conseil municipal, et à l'intervention du receveur municipal et de M. Gustave Moerman, architecte, chargé de la direction des travaux, il sera procédé publiquement au rabais et par soumissions cachetées, à l'adjudication de l'entretien des bâtiments communaux pendant les années 1909, 1910, 1911. L'adjudication se fera en 2 lots :

1er lot : terrassement, maçonnerie, plafonnage. Montant, 600 francs, cautionnement, 70 fr.

2e lot : charpente, menuiserie, quincaillerie. Montant, 1000 francs, cautionnement, 50 francs.

3e lot : zinguerie, couverture. Montant, 600 fr.; cautionnement, 30 francs.

4e lot : serrurerie, gaz. Montant, 300 francs; cautionnement, 15 francs.

5e lot : peinture et vitrerie. Montant, 1000 fr.; cautionnement, 50 francs.

Le cautionnement sera versé dans les 8 jours de l'approbation préfectorale. Les soumissions devront être écrites sur papier timbré.

Le cahier des charges et devis de prix sont à la disposition des entrepreneurs tous les jours, de 8 heures à 4 heures.

— M. Catrie Auguste, 47 ans, ouvrier mécanicien, demeurant à Comines, rue du Château, travaillant chez M. Ch. Catteau, fabricant de rubans, en tombant d'une échelle, s'est contusionné la jambe gauche.

— M. Charles Platteau, 33 ans, teinturier, demeurant à Comines, rue de la Gare, travaillant chez M. Auguste Parent fils aîné, teinturier, en tombant sur le dos, s'est fait des contusions à la face latérale gauche du thorax.

ETAT CIVIL. — NAISSANCE. — Geneviève Dervaux. DÉCÈS. — Florentin Pollet.

Sports et Jeux

HIPPISME

Club Hippique de Roubaix

Les réunions de concours hippique sont fixées pour cette année ainsi : 18 mai pour le concours militaire international; 20 et 21 juin pour le concours civil international.

FOOT-BALL

Coupe Rousseau

Par suite de la gelée rendant le terrain dangereux, le match entre les Lycées de Lille et de Tourcoing est reporté à une date ultérieure.

ESCRIME

A la salle Oudart à Lille

Dimanche 10 janvier, de dix heures à midi, aura lieu à la salle d'armes Oudart, 1, place Saint-Martin, la deuxième grande réunion d'amateurs que M. Edouard Oudart organise en l'honneur de M. Leleintorier-Pradin, sous-préfet de Saint-Omer, bienfaiteur de l'escrime française.

LE NORD

VALENCIENNES

ANZIN. — Le jeune Desplechin, 2 ans, grièvement brûlé dans les circonstances que le « Progrès du Nord » a relatées, est mort après avoir enduré d'horribles souffrances.

QUIEVRECHAIN. — Au cours d'une discussion au sujet du fil d'eau, Mlle Periot a porté à sa voisine, la veuve Vachandies, 60 ans, un coup de binette qui l'atteignit à la nuque, lui faisant une blessure large de deux centimètres. La demoiselle Periot prétend que la veuve Vachandies l'avait menacée avec une pelle.

— La gendarmerie a arrêté Philippe Panier, soldat au 155e régiment d'infanterie en garnison à Toul, illégalement absent de son corps depuis le 28 décembre dernier.

TRITH-SAINT-LEGER. — On recherche Louise Grégoire, 15 ans ½, disparue du domicile paternel depuis quelques jours. On croit qu'elle s'est enfuie avec son ami.

AUBRY. — Le feu a détruit une meule sise au Châlet et appartenant à M. Antoine Pillion, cultivateur. Les dégâts, qui s'élèvent à 1.500 francs ne sont assurés que pour 1.200 francs.

WALLERS. — Benoit Defossé, expulsé, par ministère d'huissier, d'une maison appartenant à M. Ferdinand Briquet, cultivateur, s'est réinstallé dans son logement après avoir décloué la porte qui avait été hermétiquement close. Il a déclaré qu'il ne déménagerait que lorsqu'il aurait trouvé un autre local.

DOUAI

AUCHY-LEZ-ORCHIES. — Dimanche dernier ont été passés à la mairie d'Auchy, en présence des membres du Bureau de Bienfaisance, les marchés pour la fourniture du pain et de la viande nécessaires pour les indigents pendant l'année 1909. Ces marchés furent traités de gré à gré avec les fournisseurs offrant aux meilleurs prix, par suite de l'énorme diminution de l'allocation accordée par la commune, la totalité des achats n'engageant pas des dépenses assez élevées pour procéder à adjudications. Honteux de leur besogne, pas un seul des représentants de la municipalité n'assistait à cette réunion. Malgré la température hivernale, la salle de la mairie n'était pas chauffée. Pas plus que ses amis de l'édilité M. le garde champêtre ne daigna apparaître. MM. Decottignies, Bricquet et Mayelle ont été admis à fournir le pain, et Deboulogne fournira la viande.

UN ÉLECTEUR [illegible].

BEUVRY-LEZ-ORCHIES. — L'enquête continue au sujet de la mystérieuse disparition de la somme de 95 francs, chez M. Bernard Hermand bourrelier. Le boulanger, qui était présent au moment de la découverte du vol, a été interrogé à Brillon, par la gendarmerie de Saint-Amand, sur commission rogatoire du parquet; il déclare qu'il n'a rien vu et proteste contre les soupçons portés contre lui.

FLINES. — J.-Bte Hénart, 40 ans, journalier, a été l'objet d'un procès-verbal pour délit de chasse.

ORCHIES. — Dans la nuit de dimanche à lundi, des malfaiteurs ont dévalisé le clapier de M. Allard Noé-Monier, chaudronnier, rue de Tournai, 8, où ils ont enlevé trois gros lapins d'une valeur d'une douzaine de francs ainsi qu'une paire de draps épinglés à une corde dans le jardin.

LAUWIN-PLANQUES. — Loterie du Comité de l'Avenir du Prolétariat. — Tirage ayant eu lieu le 25 décembre, sous le contrôle du président du Comité d'Henin-Liétard : 6022, 1 machine à coudre — 6900, 1 bicyclette — 271, 6 tasses, 1 sucrier — 7786, 1 ménagère — 9580, 1 surtout — 6251, 1 paire vases — 4295, Service à liqueurs — 4290, 1 couvert fromage — 5635, 1 pot à bière — 8593, 1 huilier — 944, 1 coupe — 3053, 1 pot à bière — 2163, 6 verres gravés — 5291, 1 filet — 7331, un coupe-verre — 6607, 1 pot à bière — 6606, 1 paire vases — 21, 1 beurrier — 8631, 1 pot à bière — 8780, une demi douzaine de couteaux — 2126, une chaîne montre — 6312, 1 portemonnaie — 4334, 1 pot à bière — 9541, une trousse — 6430, une demi douzaine couverts — 9795, une demi douzaine cuillers à café — 5585, 1 fume-cigare — 2204, un beurrier — 1043, une demi douzaine de couteaux — 4969, une demi douzaine cuillers à café — 6562, un portemonnaie — 498, 1 sucrier — 7699, une salière — 7887, 1 filet — 3857, 3 boîtes — 4675, 1 pot à bière — 4309, une trousse — 1326, 1 sucrier — 1005, 1 fume-cigarettes. — Les lots sont à la disposition des gagnants, au siège du comité, « Estaminet Cauchy », Lauwin-Planque.

CAMBRAI

ACCIDENT MORTEL. — Samedi dernier, M. Thiéry, 45 ans, charretier, demeurant rue des Conditions, au service de M. Duroyon, marchand de bois, revenait vers le soir, 7 heures trois quarts, par la route de Solesmes, conduisant un chariot. A un moment donné et à la suite de circonstances ignorées, Thiéry tomba sur la chaussée, où il resta étendu. Un autre voiturier qui le suivait, le trouva gisant sur le sol.

Relevé sans connaissance, Thiéry fut conduit à l'hôpital, avec une fracture du crâne et un œil crevé, blessures attribuées soit à une roue de son véhicule ou au sabot d'un cheval. Le malheureux charretier a succombé mardi aux suites de ses graves blessures.

CAUDRY. — Plainte en abus de confiance a été portée mercredi, par M. Fusée Célestin, loueur de voitures, rue de Saint-Quentin, à Caudry, contre un de ses cochers, Arthur Lacroix, 28 ans, originaire de Solesmes, qui a disparu en emportant une somme de 60 francs, produit des recettes de ses courses pendant les trois dernières journées, plus un pardessus estimé 40 francs, et une couverture de voyage d'une valeur de 10 francs. La police recherche le fugitif.

— Mercredi, vers 2 heures de l'après-midi, un incendie s'est déclaré dans une meule de paille située près du bois Dupont, sur le territoire de Caudry, et appartenant à M. Jacquemin Jean-Baptiste, cultivateur, Grand'Place. Les dégâts sont évalués à 200 francs. On croit attribuer cet incendie à la malveillance.

— Un tisseur de la fabrique Heyndrickx, Jacques Sainide, 53 ans, habitant dans une roulotte, près du pont du chemin de fer du Nord, a été trouvé pendu à un clou et à l'aide d'une ficelle, dans sa roulotte, mercredi matin.

Lorsqu'on le découvrit, le cadavre, qui était plié en deux, les genoux à deux centimètres du plancher, un bras appuyé sur une table, avait déjà la raideur cadavérique. La mort remontait à une dizaine d'heures.

Mardi soir, Sainide avait manifesté devant plusieurs personnes, l'intention de se pendre, sans qu'elles y prêtassent attention.

On attribue ce suicide au chagrin conçu par la mort subite de son fils, survenue il y a quelques mois, à l'âge de 25 ans. Depuis ce temps, Sainide avait changé de caractère, il s'adonnait à certains moments, à la boisson et semblait las de la vie. Le défunt était originaire de Troisvilles, près Le Cateau.

MARCOING. — Le dimanche 27 décembre 1908, l'Association amicale des Anciennes Elèves de Marcoing a donné son concert annuel. Cette fête a obtenu son succès habituel, chacun des numéros fut très applaudi, certains furent bissés plusieurs fois, aussi sommes nous très heureux d'en féliciter chaudement les organisateurs. Les monologues des Grands et des Petits furent récités avec une diction qu'on ne s'attendait pas à trouver dans un village où le patois tient encore une si large place. Les chansonnettes comiques et les comédies furent très goûtées, surtout « Le Café entre Commères », qui fut joué avec beaucoup d'entrain et de naturel. La petite pièce « Fiancés en herbe » eut sa large part de bravos. Un tout petit a fort bien chanté « Les Bébés ». — Les danses et ballets bien rythmés, ont été pareille d'exécution et ont charmé tout l'auditoire par leur grâce et leur souplesse. « La Foire de Séville », elle aussi, a fort amusé le public nombreux qui se pressait dans la salle. Une surprise nous était réservée : le jeune René Hioco étant malade, sa sœur Mlle M. Hioco, l'a remplacé et a chanté « L'Habit d'min vieux Grand'Père » avec des gestes et des intonations bien imprévus; puis le Graignard, le Baudet de Cafouniette, de Mouscron, morceaux très gais et très applaudis. Enfin bonne journée où on s'est franchement amusé et qui nous laissera à tous le meilleur souvenir. Mille remerciements à M. Charlet, qui a accompagné les chants au piano avec le talent qu'on lui connaît; nous remercions aussi M. Wilmot, chef de musique, pour le concours gracieux que sa société a prêté à la fête, et à son frère, M. Marcel, qui s'est particulièrement dévoué pour la partie musicale. Merci aussi à Mlle Grosjean, notre dévouée et sympathique directrice, ainsi qu'à ses collaboratrices qui n'ont rien négligé pour assurer le succès de cette soirée si intéressante : nous leur disons à toutes : faites encore des réunions comme celle-ci, rien n'est plus moralisateur, rien n'est meilleur; aussi à l'année prochaine.

UN HABITANT DE MARCOING.

HAZEBROUCK

DANS LA POLICE. — Nous apprenons avec plaisir que M. Franceschi, commissaire de police depuis plus de cinq ans à Hazebrouck, vient d'être nommé avec avancement à Marseille. C'est avec regret que nous voyons partir ce fonctionnaire qui avait su gagner, par son affabilité et son impartialité, l'estime et la considération de toute la population de la ville. M. Franceschi avait su s'élever au-dessus des divisions intestines d'Hazebrouck, pour diriger son service avec toute la douceur et la fermeté nécessaires. Mêlé aux nombreuses grèves qui ont agité la ville dans ces derniers temps, il avait su s'imposer aux ouvriers qui étaient allés jusqu'à lui demander ses conseils dans les moments les plus difficiles. Oubliant les blessures reçues dans le service, il n'avait conservé pour les grévistes que des sentiments très fraternels. Des inventaires et des innombrables actes violents qui se sont produits à leur occasion, M. Franceschi a eu l'honneur de rapporter deux blessures dont l'une très grave à la tête, sans qu'il interrompît toutefois son service.

A Eecke, M. Franceschi fut couvert de braises et de cendres, mais il eut la bonne fortune de ne recevoir que quelques brûlures insignifiantes. Tout le dégât se borna à la perte de son pardessus.

Personne n'a oublié que c'est ce fonctionnaire intelligent et dévoué qui, avec trois de ses agents seulement, réussit à capturer dans la nuit du 8 mai 1906 les chefs de la bande Pollet. Dans cette circonstance il exposa sa vie en pénétrant le premier, par la fenêtre de la chambre qu'occupait le brutal Vromant, dans une maisonnette située aux abords de la forêt de Nieppe. Vromant s'était barricadé chez lui et refusait de se rendre.

Quoique nous voyons s'éloigner à regret M. Franceschi, nous applaudissons de tout notre cœur à son avancement si mérité.

ENCORE UNE VICTIME DU FROID. — M. Priem Benoit, âgé de 71 ans, a glissé si malheureusement sur la route de Sercus, qu'il s'est allongé dans le fossé, où M. Deswarte, mineur revenant de son ouvrage, l'a trouvé une demi-heure plus tard, à moitié évanoui. Il le transporta à l'estaminet du Scheld-Veld, qui se trouve à 100 mètres plus loin. Le débitant et sa dame réussirent à ramener à la vie ce pauvre vieillard qui fut conduit peu après à son domicile.

PAS-DE-CALAIS

BETHUNE

SALLAUMINES. — Des bouts de gouttières et une plaque d'urinoir en zinc, d'un poids total de 30 kilos, paraissant provenir de vols, ont été retrouvés dans un champ, sis à proximité du chemin de Noyelles. La gendarmerie enquête.

— Mme Juliette Sibille-Lepin, demeurant cité de l'Epinette, a, paraît-il, à se plaindre des agissements de Mme Léonie Pitout, épouse Gambier, et des filles de cette dernière, Céline et Antoinette. Ces trois dames entrant chez elle, l'auraient violemment prise à partie, à un moment même, Céline jeta à la face de la plaignante, le contenu d'un seau plein d'eau chaude. Les motifs de cette algarade sont futiles. Il s'agit en effet du nettoyage d'une établette à lapins laissée garnie de fumier par Mme Gambier qui précédemment occupait la maison que détient Mme Sibile.

— Quinze bottes de blé et douze bottes d'avoine non battues ont été volées à des meules érigées chemin de Méricourt, près du passage à niveau, par M. Omer Hinaut, cultivateur. Les auteurs de ce vol sont recherchés.

Par les
TEMPS FROIDS ET HUMIDES
ne consommez d'autre apéritif que le
BANYULS-TRILLES
soigneusement préparé avec un vieux et excellent vin pur et le meilleur quinquina et vous en ressentirez les effets toniques et bienfaisants.
C'EST L'APÉRITIF D'HIVER
par excellence
recommandé par le corps médical aux Hommes, Dames et Enfants
Refuser la consommation si la bouteille ne porte pas l'étiquette
BANYULS-TRILLES
44883

VÉRITABLES
GRAINS DE SANTÉ du DOCTEUR FRANCK
PURGATIFS — DÉPURATIFS
1f50 la Boîte de 50 Grains
Le Remède de la CONSTIPATION
792

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

La fraude

2 mois à Victor Duchatelet, 19 ans ½, à Lys-lez-Lannoy, qui a, le 4 janvier, à Wattrelos, exporté un chien de forte race.

— 6 jours à Adrien Griverne, cuisinier, sans domicile fixe, qui a fraudé à Wattrelos, le 3 janvier, 12 kil. de café.

— 8 jours à Louis Deslailleurs, 20 ans, infirmier à Roubaix, rue Saint-André, 2, et à Jean Weis, 31 ans, batelier à Anvers, pour fraude de 34 kil. de café vert.

— François Neyt, 14 ans ½, cordier à Lambersart, rue Dumoulin, 42, pour fraude de 60 gr. de tabac, à Quesnoy-sur-Deûle, le 2 décembre.

— Le tribunal a remis à ses parents le jeune bâcleur Georges Mercier, 12 ans ½ domicilié à Tourcoing, 270, rue Achille-Testelin, qui a fraudé au Touquet le 1er janvier, 18 kil. de café vert.

Tribunal Civil de Lille

ADJUDICATIONS

A l'audience d'hier il a été procédé aux adjudications suivantes :

Ville de Lille. — Rue Colbert, 27, une maison à usage de rentier, occupée par Mme Veuve Surmont et Mme Duriez. Me Desmazières a été déclaré adjudicataire pour la mise à prix : 20.000 fr.

— Rue des Sarrazins, 108, et cour Billet, une maison à usage d'estaminet, sous l'enseigne « Au Grand Saint-Eloi », et trois autres dans la cour à usage de journalier. Mise à prix 5000 fr. Adjugé à 400 fr. à Me Vandewalle.

Ville de Roubaix. — Rue de la Balance, 111, (ancien n° 113), une maison à usage de commerce d'épicerie, érigée sur et avec 138 mètres carrés 20 de fonds bâti et cour (moitié de la rue comprise). Adjugé à Me Rembaut, pour la mise à prix : 2000 fr.

Cour d'assises du Pas-de-Calais

Audience du mercredi 6 janvier 1909

Présidence de M. Joppé, conseiller à la cour d'appel de Douai. — Ministère public : M. Mourcu, procureur de la République.

1re affaire

Attentat à la pudeur

Accusé : Alfred Gouderecourt, âgé de 37 ans, sans profession, demeurant à Calais.

Gouderecourt est condamné à cinq ans de réclusion.

Défenseur : Me Leblanc.

2e affaire

Extorsion de signature

Accusé : Alphonse Heitz, âgé de 29 ans, cultivateur, demeurant à Palluel.

Le 27 septembre 1908, vers 5 heures ½ du soir, un sieur Deron Eugène se rendait en voiture d'Eterpigny à Dury, quand à mi-chemin, il fit la rencontre du nommé Heitz. Quelques propos insignifiants furent échangés, puis l'inculpé, après avoir déposé sa bicyclette sur le bord de la route, saisit la bride du cheval, tira un revolver de sa poche et braque son arme contre Deron en disant : « Lâchez les guides ou je tire ».

Deron voulut gagner du temps, mais il dut s'exécuter bientôt devant l'attitude de plus en plus menaçante de son agresseur. Celui-ci lui demanda alors s'il était décidé à lui remettre la succession d'une demoiselle Baratte Emérance. (Cette jeune fille qui avait été l'amante de Heitz et dont celui-ci avait espéré recueillir la fortune, avait légué la part disponible de ses biens à son oncle).

Deron ayant répondu négativement, l'inculpé le revolver au poing, lui intima l'ordre de signer une obligation préalablement rédigée sur timbre, qu'il lui présenta en même temps qu'une plume et de l'encre. Aux termes de cette obligation, Deron se reconnaissait débiteur envers Heitz d'une somme de 100.000 francs, payables : 30.000 francs le 11 novembre 1908, le reste dans 10 ans, avec intérêts à 4 %.

Sous la menace du revolver braqué contre lui, Deron inscrivit au bas de l'obligation le corps d'écriture suivant : « Eterpigny le vingt-six septembre mil neuf cent huit, bon pour cent mille francs », mentionna la date de la première échéance, c'est-à-dire le 11 novembre 1908 et signa : puis il écrivit sous la dictée de Heitz une lettre adressée à ce dernier, lui promettant une « reconnaissance très généreuse », datée du 10 mars 1908.

Muni de ces deux pièces, l'inculpé se retira, non sans avoir menacé sa victime, pour le cas où elle parlerait de la scène avec qui que ce soit.

Environ six semaines auparavant, le prévenu avait abordé Deron, en rase campagne, sur la route d'Eterpigny à Haucourt, mais l'entrevue, très brève, avait pris fin dès qu'étaient apparues des bicyclettes et une voiture.

Heitz savait que Deron se rendait souvent l'après-midi du dimanche chez son frère, à Dury, et que le 27 septembre il ne manquerait pas à ses habitudes, en raison de la fête du village.

L'inculpé prétend n'avoir exercé aucune contrainte sur Deron, il a rédigé l'obligation à la demande de celui-ci, affirme-t-il, la lui a remise le 2 juillet 1908 et l'a reçue régularisée le 27 septembre des mains du signataire. A l'appui de ces dires, il invoque notamment la lettre datée du 10 mars 1908, déjà mentionnée.

Deron est un cultivateur très honorable, obligeant pour tous, mais pusillanime.

Heitz n'a pas d'antécédents judiciaires.

Heitz est acquitté.

Défenseur : M. Escoffier.

PROGRAMME DES SPECTACLES

THEATRES MUNICIPAUX DE LILLE

(Direction : A. Bounaerts).

GRAND-THEATRE

Jeudi 7 janvier 1909, à 7 h. ½ : 1re représentation de *La Demoiselle du Téléphone*, opérette en 3 actes, musique de G. Serpette. Le spectacle commencera par *Le Père du Régiment*, vaudeville-opérette en 2 actes.

Places gratuites de 11.001 à 11.200.

KURSAAL

Ce soir, dernière de *Mignon*.
Demain vendredi : 2e de *La Demoiselle du Téléphone*.
Samedi, tournée Baret : *Le Bon Roi Dagobert*.

THEATRE DE L'UNION DE LILLE

Dimanche 10 janvier 1909, à 7 heures ½, inauguration du Théâtre du Peuple. Une seule représentation de l'immense succès, donnée avec des artistes des principaux théâtres de Paris (Plus de 500 représentations consécutives à Paris) *La Loi du Pardon*, pièce en 4 actes de M. Landay, inspirée à son auteur par le projet de loi du président Magnaud. On commencera par *La Recommandation*, un acte de M. Max Maurey.

Prix ordinaire des places. Location : Vendredi et samedi, de 5 à 8 h. du soir, dimanche, à partir de 10 h. du matin.

Omnia Pathé (rue Esquermoise). — Ce soir le *Martyre de Louis XVII*. — Nombreuses vues nouvelles. 48813

Madame Jane Merey, la célèbre chanteuse lilloise, dont les vocalises sont inimitables, chante, 2, rue Neuve, 2.

Cinéma tous les jours aux Galeries Lilloises. 8266

Pianos E. BUGAND

75, Boulevard de la Liberté, Lille. Avec un premier versement de 30 fr., vous pouvez obtenir un piano des 1res marques Erard, Pleyel ou Gaveau. 8614

Brasserie Universelle (Casino des Familles). — M. Ch. Boucher, directeur-propriétaire, place du Théâtre, Lille. — Tous les jours, Matinée de 4 à 7 h.; soirée à 8 h. ½ ; Spectacle Concert : Programme : Les Rhyani, excentriques danseurs select. Les Ali Ben d'Arack, acrobates équilibristes de force sur piédestal humain; Antonio and Realta, gymnastes, contorsionnistes. Mlle Marthe Scaliger, chanteuse et danseuse fantaisiste; Mme Milcent, diseuse à voix; Will'm, diseur; Mlle Hélène de Richemond, chanteuse de genre.

A chaque représentation : deux séances de cinématographie : *L'Universel Cinéma*.

Entrée libre en semaine. — Dimanches et fêtes, entrée : 0 fr. 50.

Restaurant de 1er ordre. — Cuisine soignée. — Plat du jour : 0 fr. 75; plat du jour : 1 franc. 43480

CHRONIQUE UNIVERSITAIRE

COURS ET CONFÉRENCES

FACULTÉ DES LETTRES

Institut d'Histoire de l'Art. — Cours public de M. le professeur Benoit, du jeudi 7 janvier 1909, à 8 heures du soir : L'A B C de l'Art. — 4e leçon : Les moyens de l'Art.

Cours préparatoires au professorat des Ecoles normales. — Les cours préparatoires au certificat d'aptitude au professorat des Ecoles normales, qui existaient depuis quelque temps à la Faculté, ont été renforcés par l'adjonction de nouveaux cours de littérature française et de géographie. Désormais les leçons auront lieu comme suit :

1er ET 3e JEUDIS DE CHAQUE MOIS

De 9 h. à 10 h. du matin. — Histoire : M. Gay (jeudi 7 janvier seulement); M. Jouguet (du 21 janvier à Pâques); M. Sagnac (de Pâques à la fin de l'année).

De 10 h. ½ à 11 h. ½ du matin. — Géographie : M. Demangeon (du 7 janvier à la fin de l'année scolaire).

De 3 h. 1/4 à 4 h. 1/4 du soir. — Littérature française : M. Potez (du 7 janvier à la fin de l'année scolaire).

2e ET 4e JEUDIS DE CHAQUE MOIS

De 9 h. à 10 h. du matin. — Pédagogie : M. Lefèvre (du 14 janvier jusqu'à la fin de l'année scolaire).

De 10 h. ½ à 11 h. ½ du matin. — Géographie : M. Demangeon (du 14 janvier jusqu'à Pâques).

De 3 h. 1/4 à 4 h. 1/4 du soir. — Littérature française : M. Clément (du 14 janvier jusqu'à la fin de l'année scolaire).

UNION FRANÇAISE DE LA JEUNESSE

COURS DU JEUDI

Anglais (Jeunes filles). Prof. Mme Boyard Walls, Cours élémentaire, à 5 h. Cours supérieur